



SERVICE PERISCOLAIRE DE
LA VILLE DE BOULAY-MOSELLE

DOSSIER D'INSCRIPTION
(ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019)

COMPOSITION DU FOYER (*indiquer ci-dessous les personnes vivant au foyer*)

Madame Monsieur

Madame Monsieur

Nom de naissance :

Nom de naissance :

Nom d'époux(se) :

Nom d'époux(se) :

Prénoms :

Prénoms :

Téléphone domicile :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Téléphone travail :

Votre situation professionnelle :

Votre situation professionnelle :

Salarié(e) Autre cas (à préciser)

Salarié(e) Autre cas (à préciser)

.....

.....

Nom de votre employeur :

Nom de votre employeur :

.....

.....

Adresse complète de l'employeur :

Adresse complète de l'employeur :

.....

.....

.....

.....

SITUATION FAMILIALE :

Vous êtes (cochez une case) :

- Marié(e) Célibataire En union libre Séparé(e)
Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge vivant au foyer :

Vous êtes allocataire :

CAF : indiquer votre numéro d'allocataire :

et votre quotient familial (joindre attestation) :

Autre régime : préciser :

Numéro d'allocataire :

Quotient familial (joindre attestation) :

En l'absence de ces renseignements, le tarif maximum sera appliqué automatiquement

ADRESSE :

N° Rue

Code postal : Ville :

Adresse électronique : @

ASSURANCES :

POLICE D'ASSURANCE	N° de police	Adresse de la Compagnie
Responsabilité civile		
Responsabilité individuelle		

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENT DES PARENTS

(à compléter obligatoirement)

Je soussigné(e)

Responsable du (des enfants).....
(inscrire uniquement le(s) enfant(s) concerné(s) par le périscolaire)

AUTORISE :

- Le responsable de chaque structure périscolaire à prendre, en cas de nécessité, toutes mesures pour que les soins indispensables à l'état de santé de mon (mes) enfant(s) lui (leur) soient prodigués sans délai.
- Le cas échéant, le transport de mon (mes) enfant(s) par les moyens appropriés vers l'établissement hospitalier le plus proche
- Mon enfant à participer à toutes les sorties organisées par l'équipe d'animation y compris celles nécessitant un déplacement en bus
- Mon enfant à utiliser le bus pour les liaisons école – maison des Juniors - restauration
- L'équipe d'animation à photographier mon (mes) enfant(s) au cours des activités et des sorties et à diffuser ces photos dans le bulletin municipal, dans la presse ou sur le site internet de la commune

M'ENGAGE :

- A respecter les règles de fonctionnement des différentes structures périscolaires de la commune consignées dans le règlement intérieur remis lors de l'inscription
- A reprendre mon enfant si son comportement est jugé incompatible avec le respect du règlement
- A signer un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) si mon enfant a un problème de santé qui doit être pris en charge sur le temps périscolaire ou à l'accueil de loisirs
- A signaler à la mairie par courrier tout changement concernant la situation familiale, professionnelle, l'adresse ou le numéro de téléphone

PERSONNES A JOINDRE EN CAS D'URGENCE (plusieurs si possible) :

NOM et Prénom	lien avec l'enfant*	Adresse du responsable	Téléphone		
			domicile	portable	travail

* Père – mère – représentant légal – autre

TARIFS ACTUELS

Prestations	1ère tranche	2ème tranche	3ème tranche
Périscolaire			
matin avant la classe (forfait)	1,10 €	1,30 €	1,50 €
soir après la classe (heure)	1,10 €	1,30 €	1,50 €
Cantine			
- Ecole Les Diablotins			
Forfait par repas	3,25 €	3,25 €	3,25 €
- Ecole Léon Krause *			
Forfait 4 jours	107,13 €/2 mois	107,13 €/2 mois	107,13 €/2 mois
Forfait 3 jours	85,35 €/2 mois	85,35 €/2 mois	85,35 €/2 mois
Forfait 2 jours	53,56 €/2 mois	53,56 €/2 mois	53,56 €/2 mois
Mercredi récréatif			
avant 9 heures (forfait)	1,40 €	1,60 €	1,90 €
de 9 H 00 à 12 H 00 (forfait)	4,00 €	4,50 €	5,00 €
de 12 H 00 à 14 H 00 + repas	5,00 €	5,00 €	5,00 €
de 13 H 00 à 14 H 00 (forfait)	1,10 €	1,30 €	1,50 €
de 14 H 00 à 17 H 30 (forfait)	4,00 €	4,50 €	5,00 €
de 17 H 30 à 19 H 00 (forfait)	1,40 €	1,60 €	1,90 €
Centre de loisirs			
La journée (7H00 / 19 H 00)	17,00 €	18,00 €	19,00 €
La semaine (5 jours consécutifs et hors période estivale)	75,00 €	80,00 €	85,00 €
Forfait pour dépassement d'horaires (> 19 H 00)	10,00 €	10,00 €	10,00 €

Réduction de 10 % pour le deuxième enfant (sauf sur les repas)

Réduction de 10 % supplémentaire pour le troisième enfant et suivants (sauf sur les repas et les activités périscolaires)

*tarifs valables pour les enfants du primaire résidant dans les communes suivantes : BETTANGE – BOULAY(et HALLING-lès-BOULAY) – CONDE-NORTHEN – DENTING – EBLANGE – GOMELANGE – HELSTROFF-MACKER – GUINKIRCHEN – HOLLING – MEGANGE (RURANGE) – NARBFONTAINE – OBERVISSE – VARIZE – VOLMERANGE-lès-BOULAY

Pour les enfants domiciliés dans une autre commune, prendre contact avec la Communauté de Communes du Pays Boulageois (tél. 03.87.79.52.90)

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans le présent formulaire

Fait à,

Signature du représentant légal :